



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du conseil d'administration du 14 décembre 2022

- Date de convocation : 6 décembre 2022
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 6
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 6
- Quorum : 6

Vote :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, Présidente.

Etai^{ent} présents : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, Mme BRUNEAU Claire, Mme JOUSSE Laëticia, Mme COULON Monique,

Absents : M. COATE Didier, Mme POTTIER Nathalie, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme CHICCHINI Odile.

Secrétaire de séance nommé(e) : Mme HAIES Dominique

Délibération n° DCCAS20221214-1 : Décision Modificative n°4 du budget soins 2022 :

Mme la Présidente explique aux membres du Conseil d'administration que l'EHPAD a besoin de réaliser une délibération modificative afin de pouvoir payer les salaires de décembre 2022.

Mme la Vice-Présidente propose la modification suivante :

Recettes de fonctionnement

Compte 6419 : Remb. sur rémunérations :	+ 65 000,00 €
Compte 6459 : Remb. sur Charges de Sécu. Sociale :	+ 10 000,00 €
Compte 706 : Prestations de service :	+ 6 000,00 €

Dépenses de fonctionnement

Compte 64 111 : Rémunération Principale :	+ 420 000,00 €
Compte 6066 : Fournitures médicales :	- 20 000,00 €
Compte 61521 : Ent. Et Réparations Bât. Publics :	- 30 000,00 €

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil adopte, à l'unanimité, la délibération modificative N°4 au budget soins 2022.

La Présidente du C.C.A.S,
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Mme HAIES Dominique

Date d'affichage de la délibération :

19 DEC. 2022



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du conseil d'administration du 14 décembre 2022

- Date de convocation : 6 décembre 2022
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 6
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 6
- Quorum : 6

Vote :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, Présidente.

Etai^ent présents : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, Mme BRUNEAU Claire, Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique,

Absents : M. COATE Didier, Mme POTTIER Nathalie, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme CHICCHINI Odile.

Secrétaire de séance nommé(e) : Mme HAIES Dominique

Délibération n° DCCAS20221214-2 : Délibération d'autorisation de signature de l'avenant avec la société MEDIREST :

Mme la Présidente explique aux membres que la société MEDIREST a présenté une proposition d'avenant au marché en cours.

Cet avenant est consécutif à la situation inflationniste connue sur les matières premières alimentaires, ainsi qu'à l'augmentation des charges de personnels liée tant à l'augmentation du SMIC qu'à celle de la révision des rémunérations des autres personnels.

La société MEDIREST a choisi, pour calculer la hausse, de se baser sur l'IPPAP (directement corrélé à l'évolution des achats de produits agricoles) plutôt qu'à celui de la consommation, dont la variabilité est liée à la forte évolution du coût de l'énergie.

Aussi, la société MEDIREST propose une augmentation des tarifs de 4 % à compter du 1^{er} octobre 2022. Les tarifs seront revus à la date anniversaire du marché, soit le 1^{er} mars 2023. L'avenant ne modifie pas la périodicité de la révision ni la formule de révision inscrit dans le contrat.

Les nouveaux tarifs seront donc :

Libellé du produit	Taux TVA	% aug.	Anciens prix HT	Nouveaux prix HT
FRAIS FIXES	5,50%	4,00%	8 368,38 €	8 703,1118 €
REPAS DU MIDI	5,50%	4,00%	1,9988 €	2,0787 €
REPAS DU SOIR	5,50%	4,00%	1,5221 €	1,5830 €
P DEJEUNERS	5,50%	4,00%	0,6099 €	0,6343 €
GOUTERS	5,50%	4,00%	0,3895 €	0,4051 €
COLLATIONS	5,50%	4,00%	0,2255 €	0,2345 €
REPAS DU PERSONNEL	10,00%	4,00%	2,6650 €	2,7716 €
REPAS INVITES	10,00%	4,00%	3,0238 €	3,1447 €

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil autorise Mme la Présidente à signer l'avenant avec la société MEDIREST.

La Présidente du C.C.A.S.
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Mme HAIES Dominique

A handwritten signature in black ink, appearing to be "HAIES", is written over the name of the secretary.

Date d'affichage de la délibération : **19 DEC. 2022**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du conseil d'administration du 14 décembre 2022

- Date de convocation : 6 décembre 2022
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 6
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 6
- Quorum : 6

Vote :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, Présidente.

Étaient présents : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, Mme BRUNEAU Claire, Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique,

Absents : M. COATE Didier, Mme POTTIER Nathalie, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme CHICCHINI Odile.

Secrétaire de séance nommé(e) : Mme HAIES Dominique

Délibération n° DCCAS20221214-3 : Délibération pour le tarif des repas pris par le personnel de l'EHPAD :

Mme la Présidente explique aux membres que consécutivement à l'augmentation de la valeur du repas facturé par la société MEDIREST, il y a lieu de revoir la tarification des repas du personnel.

Considérant que le prix du repas est de 2,7716 € HT, que le taux de TVA applicable est de 10%, Mme la Présidente propose aux membres du CCAS de fixer le tarif à 3,05 € TTC.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil fixe le tarif des repas du personnel à 3,05 € TTC.

La Présidente du C.C.A.S.,
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Mme HAIES Dominique

Date d'affichage de la délibération : 19 DEC. 2022

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-267201465-20221214-DCCAS202212143-DE
en date du 19/12/2022 ; REFERENCE ACTE : DCCAS202212143



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du conseil d'administration du 14 décembre 2022

- Date de convocation : 6 décembre 2022
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 6
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 6
- Quorum : 6

Vote :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, Présidente.

Étaient présents : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, Mme BRUNEAU Claire, Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique,

Absents : M. COATE Didier, Mme POTTIER Nathalie, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme CHICCHINI Odile.

Secrétaire de séance nommé(e) : Mme HAIES Dominique

Délibération n° DCCAS20221214-4 : Délibération relative à la convention relative au dispositif d'appui à la coordination des Parcours complexes en Sarthe :

Mme la Présidente explique aux membres du CCAS que le Groupement d'intérêt public a pour objet de fédérer et de coordonner les acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire, les collectivités territoriales et les associations liées à ces 3 secteurs, en réponse aux situations de santé complexes.

Le D.A.C propose un service polyvalent à tout professionnel qui le sollicite afin d'offrir à la personne prise en charge une réponse globale et coordonnée quels que soient son âge, sa pathologie, son handicap ou sa situation.

Il participe à la coordination territoriale des acteurs notamment dans l'analyse des besoins et la structuration du parcours de santé complexes, par l'appui aux pratiques interprofessionnelles et par le soutien aux initiatives des professionnels.

La convention est conclue pour une durée indéterminée et a un coût de 10 euros.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil autorise Mme la Présidente à signer la convention relative au DAC 72.

La Présidente du C.C.A.S,
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Mme HAIES Dominique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Haies', written over a faint circular stamp.

Date d'affichage de la délibération : **19 DEC. 2022**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du conseil d'administration du 14 décembre 2022

- Date de convocation : 6 décembre 2022
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 6
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 6
- Quorum : 6

Vote :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, Présidente.

Étaient présents : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, Mme BRUNEAU Claire, Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique,

Absents : M. COATE Didier, Mme POTTIER Nathalie, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme CHICCHINI Odile.

Secrétaire de séance nommé(e) : Mme HAIES Dominique

Délibération n° DCCAS20221214-5 : Délibération d'autorisation de signature de la convention avec la pharmacie :

Mme la Présidente avait informé le Conseil d'administration du CCAS du travail mené avec la pharmacie sur la mise en place d'une organisation de la Préparation des Doses à Administrer qui serait faite à la pharmacie plutôt qu'à l'EHPAD.

Pour 2023, cette organisation permettra de réaliser une double vérification lors de la préparation, une troisième à la livraison et une quatrième au moment de la distribution.

Afin de mettre en place ce système, une convention de partenariat avec la pharmacie doit être signée. Elle n'engage pas l'EHPAD financièrement vis-à-vis de la pharmacie. Elle a pour but de fixer le cadre de fonctionnement.

La convention a une durée de 12 mois et engage l'EHPAD dans la fourniture des consommables (piluliers et étiquettes autocollantes) à la pharmacie vis-à-vis de la société MEDISSIMO.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil autorise Mme la Présidente à signer la convention relative à la préparation des doses à administrer (PDA) avec la pharmacie LENOBLE de Laigné en Belin.

La Présidente du C.C.A.S,
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Mme HAIES Dominique

A handwritten signature in black ink, appearing to be "D. Haies", written over a horizontal line.

Date d'affichage de la délibération : **19 DEC. 2022**



Laigné en Belin

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du conseil d'administration du 14 décembre 2022

- Date de convocation : 6 décembre 2022
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 6
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 6
- Quorum : 6

Vote :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, Présidente.

Etai^ent présents : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, Mme BRUNEAU Claire, Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique,

Absents : M. COATE Didier, Mme POTTIER Nathalie, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme CHICCHINI Odile.

Secrétaire de séance nommé(e) : Mme HAIES Dominique

Délibération n° DCCAS20221214-6 : Délibération relative aux décisions prises par délégation du Conseil :

Décisions prises par Mme HAIES

Pharmacie LENOBLE	17.29 € HT = ASSANIS POCKET GEL
Fondation G. COULON	250.00 € TTC = Formation soins palliatifs (4 jours)
CHM / Lutin 72	310.00 € TTC = Formation correspondant paramédicaux hygiène (2 jours)
Missenard	903.22 € HT = Remplacement du variateur de la hotte d'aspiration de la cuisine
NUTRISENS	498.96 € HT = compléments nutritionnels oraux

FNADEPA Sarthe	30 € TTC = inscription au colloque « approches non médicamenteuses » du 8/11/2022
FPSG	2 280.00 € HT = Formations incendie et secours
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 19/01/2023
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 9/02/2023
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 9/03/2023
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 11/05/2023
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 14/09/2023
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 12/10/2023
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 9/11/2023
Varietise	100.00 € TTC = Prestation du 14/12/2023
Pierre LE GOFF	1 173.84 € HT = fournitures de soins (Gants + solution désinfectante)
D MEDICA	65.46 € HT = verres ergonomiques
INSTASYS	175.00 € HT = Réparation DECT
ROIMIER TESNIERE	180.46 € HT = Fournitures d'atelier
Worsey	324.67 € HT = Dépannage électrique
Servi Couleurs	237.43 € HT = Matériel de peinture + peinture
INSTASYS	1 506.69 € HT = changement onduleur du système d'appels malade
Jolivet	212.86 € HT = Pièces pour tondeuse
Instasys	317.41 € HT = Remplacement du DECT 550
HARTMANN	1 030.32 € HT = Fournitures médicales
BASTIDE	2 637.95 € HT = Fournitures médicales
GUSO	144.85 € = Salaire intervenant du 24/11/22 155.15 € = Charges sociales
NUTRISENS	364.32 € = Compléments alimentaires
MEDISSIMO	724.00 € HT = Fournitures Piluliers
Garage LEROUX	108.25 € HT = Entretien du véhicule
AUTONOMIS	64.00 € HT = Réhausseur de toilettes
COLORISME	741.24 € HT = Fourniture d'atelier (Plaques d'acrovyn + colle)
ROZEN	2 173.50 € HT = Chaussures EPI

Universal PENS	212.00 € HT = 50 Mini lampes torches
BIOSYNEX	300.00 € HT = Tests COVID + Grippe
ENGIE	2 686.78 € HT = Remplacement du moteur d'une pompe de chauffage
ROIMIER	176.17 € HT = Fournitures d'atelier

Aucune remarque n'est formulée par les membres du Conseil d'Administration.

La Présidente du C.C.A.S,
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Mme HAIES Dominique

A handwritten signature in black ink, appearing to be "D. Haies".

Date d'affichage de la délibération : **19 DEC. 2022**